

M. REVIRON Michel

LE 9 NOVEMBRE 2010

44 Rue BAD-DURKHEIM

71600 PARAY LE MONIAL

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC R.C.E.A.

MESDAMES MESSIEURS

Je tiens à exprimer ma profonde hostilité au projet autoroutier privé entre MONTMARSAULT , CIRY LE NOBLE et MACON pour les raisons suivantes :

- **La densité de population** des départements concernés ne justifie en aucune manière cet investissement.
- **L'évolution de la démographie** rurale n'incite pas non plus à de grands travaux d'avenir ou alors, faudrait-il que la politique d'aménagement du territoire change véritablement de cap.
- **Ces éléments mathématiques** démontrent à l'évidence que le trafic local n'est pas la cause majeure de cette situation critique.
- Le MAITRE D'OUVRAGE reconnaît explicitement dans son dossier que la **dangerosité est due aux chocs frontaux avec les poids lourds**. Depuis de nombreuses années, nos dirigeants politiques ont laissé proliférer de façon **anarchique** le transport du fret par le « **tout camion** ».
- Le transit fret EUROPEEN a considérablement aggravé la situation.
- La R.C.E.A. n'est pas la seule malade dans l'hexagone, c'est à l'évidence **un problème national** qui ne sera résolu que par une **véritable politique volontariste de transport**. Les solutions sont connues, certains PAYS les ont déjà mises en application. (en SUISSE par exemple).
- Que dire d'un cancérologue sachant son patient atteint d'un cancer généralisé, décidant d'intervenir sur un seul organe et laissant proliférer les métastases ailleurs ! eh ! bien ! c'est ce que nos dirigeants politiques proposent. **C 'est une escroquerie intellectuelle.**
- Ce projet, en outre, est en total contradiction au **grenelle de l'environnement** dont ils sont à l'origine.

Veillez croire, MESDAMES MESSIEURS, en l'expression de mes meilleures salutations.

M. REVIRON